

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**
CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 17 septembre par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 23 septembre 2024 en salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

Présents : Laurence PORTE, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Valérie MONTAGNE, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Jean-Pierre RIFLER, Béatrice PARISOT, Joël GRAPIN, Céline AUBLIN, Patricia PARISSÉ, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI.

Excusés ayant donné pouvoir : Aurélio RIBEIRO à Laurence PORTE, Jordan LE CARO à Martial VINCENT, Thierry MOUGEOT à Dominique ALAINÉ, Magalie RAEVENS à Danielle MATHIOT, Bruno DIANO à Sylvie GOYARD

Absentes : Aurore LAPLANCHE, Maryline DECOURSIERE

2024.71 – Dénomination de la Cour du Conservatoire et du passage piéton

Rapporteur : Martial VINCENT

Considérant la requalification du passage et de la cour du Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre facilitant ainsi la circulation piétonne entre la rue Eugène Guillaume et la rue d'Abrantès.

Considérant le besoin dudit établissement de mieux identifier ces espaces afin d'orienter ses usagers.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **nomme** le passage et la cour reliant la rue E.Guillaume et la rue d'Abrantès : Passage des Arts (en bleu sur le plan) et Cour des Arts (en jaune sur le plan)



- **mandate** le Maire pour donner toute signature entrant dans l'application de la présente délibération